

Réf: Dossier 434224

## Avis de constitution

### SOCIETE « YESHUATG » en abrégé « YSHTG »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
TERMINUS 81/82 A 50 METRES DE LA PHARMACIE SAINTE  
MARTHE, Lot 29, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YESHUATG » en abrégé « YSHTG

»

Objet : COMMERCIALISATION DES VETEMENTE , PARFUM ET PRODUITS COSMETIQUES, RESTAURATION, TRANSACTION MOBILE MONEY, BUREAU D ECHANGE, ASSISTANCE VISA. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
TERMINUS 81/82 A 50 METRES DE LA PHARMACIE SAINTE  
MARTHE, Lot 29, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme AGBOBLI ADJO AKPEDZE EPOUSE HEVI  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04089 du 26/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51933/GTCA/RC/2025 du 26/08/2025

